

# TEXTURE, TYPE ET COULEUR

La maçonnerie décorative (intérieure et/ou extérieure) est effectuée avec des briques de parement massives pas sablées avec une structure lisse et sans nervure. La teinte est jaune ivoire dans la masse

#  MATIÈRES PREMIÈRES, PRODUCTION ET VUES

Ce produit entièrement naturel est fabriqué avec de l’argile alluviale du quaternaire provenant de la vallée de l’Escaut. La brique est formée dans un moule non-sablé en insérant un bloc d’argile qui est cuit à une température de 1150°. La brique est une brique moulée à la presse massive sans renfoncements et avec une structure légère. Elle est libre de nodules de chaux ou autres. Elle présente au moins une boutisse et une panneresse sans fissure ou défaut qui serait nuisible à l’aspect global de la maçonnerie.

# CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

 Les briques bénéficient le label « CE » et présentent les caractéristiques suivantes :

**Marquage CE selon EN 771-1 : 2011 + A1 : 2015**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Dimensions de fabrication (L xlxh) | \*240x72x36 mm |  |
| Quantité / m² avec un joint traditionnel | ca. 83 (12 mm) |  |
| Quantité / m² avec un joint mince | ca. 97 (6 mm) |  |
| Tolérance de taille | T1 |  |
| Taille écartée | Rm (12/6/4) |  |
| Masse volumique brute | 1900 Kg/m³ (+/- 20%) |  |
| Résistance à la compression normalisée moyenne (cat I) |  > 30 N/mm²  |  |
| Absorption d'eau (24 heures) |  < 8%  |  |
| Absorption d'eau initiale (1 minute) | 0,5 =< IW2 =< 1,5 (IW2) |  |
| Perméabilité à la vapeur d'eau | µ = 5/10 |  |
| Propriétés thermiques (λ10, sec, 90/90) |  0,69 W/mK (tableau 1 EN1745)  |  |
| Durabilité (gel / dégel / résistance) |  F2 |  |
| Sels activement solubles | Classe S2  |  |
| Réaction au feu | Classe A1  |  |
| Force de liaison (conformément à l'annexe C de la norme EN998-2: 2003) | NPD (performance non déterminée)  |  |

## Benormerk selon le PTV 23-002 (propriétés supplémentaires requises pour la Belgique)

|  |  |
| --- | --- |
| Fleurs | pas d’efflorescence (selon NBN B24-209)  |
| résistance au gel | F2 (selon EN 772-22) |
| Caractéristiques | On considère dans le cas de briques destinées à la maçonnerie apparente que dans minimum 90% de la fourniture, au moins une panneresse et une boutisse ne présentent aucun dégât. Le nombre de briques avec défaut ne peut dépasser les 5%. Sont considérés comme défaut; la présence d’inclusions qui, par gonflement, pourrait provoquer des éclats dans la surface de la brique, des fissures ayant une largeur = 0.2 mm reliant au moins deux arêtes. Tout dégât et défaut doivent toujours être signalés avant la mise en œuvre. |

# MISE EN OEUVRE

Mélangez simultanément 5 palettes. Enlevez les briques verticalement de chaque pile. La condition de la bonne composition du mortier a lieu en consultation avec le fournisseur du mortier. La maçonnerie fraîche doit être protégée à l’aide d’une couche imperméable.

\*Dimensions peuvent varier en fonction des productions. Pour la version la plus actuelle voir sur www.vandemoortel.be. Ce document n’est pas contractuel, il annule et remplace les précédents. Le fabriquant se réserve le droit de modifier la gamme de produits ou les caractéristiques des produits. L’utilisateur doit s’assurer d’être en possession de la dernière version du texte descriptif.

# Photo du produit

